



BPEA/ACCID/03/2018

RAPPORT CIRCONSTANCIE

Accident de l'AN-2, Immatriculé 9S-GFS,
appartenant à la compagnie AIR KASAI,
survenu dans la province du Kasai à 3 km
dans la brousse de la cité de KAMAKO, le
27/07/2018.

B.P.E.A

AOUT 2018

CP Accid 03/2018
15 août 2018
CAF

CAF
CAF

MINISTRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents /Incidents d'Aviation 	RAPPORT CIRCONSTANCIE D'ENQUETE TECHNIQUE DE L'ACCIDENT D'ANTONOV- 2 IMMATRICULE 9S-GFS, DE LA COMPAGNIE AIR KASAI.	Date : 13/08/2018 2
---	---	------------------------

I. Introduction

Suite à l'accident survenu à l'avion de la compagnie Air Kasai **AN-2 immatriculé 9S - GFS** dans la province du Kasai à 3 km dans la brousse de la cité de KAMAKO le 27/7/2018 à 11 heures 35' locales, le **Vice-Premier ministre, Ministre des Transports et Communications** ayant dans ses attributions l'aviation civile à charge, avait établi un ordre de mission collectif N° 201/CAB/VPM/TC/2018 pour que les enquêteurs du **Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents et incidents d'aviation** descendent sur le lieu de l'occurrence. Ceux-ci, ont quitté Kinshasa le 01/08/2018 pour se rendre à Tshikapa, chef-lieu de la province de Kasai pour mener une enquête technique. Buté aux moyens financiers, le Vice-Premier Ministre, Ministre des Transports et Communications avait instruit l'**Autorité de l'Aviation Civile** de prendre à charge les enquêteurs du Bureau Permanent d'Enquête d'Accidents et incident d'aviation (BPEA) et ce qui fut fait.

Arrivés à Tshikapa, les enquêteurs ont présentés leurs civilités auprès des autorités aéroportuaires le même jour du 01/8/2018. Le 02/8/2018, ceux-ci vont voir le Gouverneur ai, le REDOC de Tshikapa et le Commandant 2103 Rgt ai pour mettre à leur disposition une sécurité militaire afin d'accompagner les enquêteurs sur le lieu d'occurrence et ce qui était fait.

Dans la même journée du 02/08/2018, les enquêteurs sont arrivés dans la cité de KAMAKO et le matin du 03/08/2018, ils sont descendus sur le lieu d'occurrence qui se trouve à 3 km de la cité de KAMAKO pour se rendre compte de la gravité de l'accident.


En attendant le rapport final, ce rapport est les premières informations recueillies sur place par les enquêteurs dans le lieu d'occurrence.

II. Composition de l'enquête

L'équipe d'enquête est composée de :

1. NGOTO BABENEA José : Vice-Président du BPEA, Chef de mission.
2. KAHINDO SENGE Augustin : Enquêteur Désigné du BPEA.



MINISTRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents /Incidents d'Aviation 	RAPPORT CIRCONSTANCIE D'ENQUETE TECHNIQUE DE L'ACCIDENT D'ANTONOV- 2 IMMATRICULE 9S-GFS, DE LA COMPAGNIE AIR KASAÏ.	Date : 13/08/2018 3
---	---	------------------------

III. Déroulement de l'enquête technique

Le 1^{er} jour

La présentation de civilités auprès des autorités aéroportuaire de différents services compétents; une réunion avec le chef de base de AIR-KASAÏ Tshikapa.

Le 2^{ème} Jour

Nos civilités auprès des autorités provinciales du KASAÏ/TSHIKAPA et le départ pour la cité de KAMAKO.

Le 3^{ème} jour

La descente de l'équipe vers le lieu de l'occurrence pour les collectes des données et le mesurage de l'environnement.

Le 4^{ème} jour

Le retour des enquêteurs à Kinshasa

IV. Historique de l'évènement

Air Kasaï est le seul exploitant qui utilise les aéronefs de type Antonov 2 pour exploiter les pistes de fortune à travers la province du Kasaï. Cela est dû à l'état des routes qui sont lamentables. Il achemine courriers, marchandises, parfois des passagers en mouvement dans cette province. Dans son champ d'action, l'exploitant avait installé une base secondaire à Tshikapa pour ces opérations, c'est ainsi qu'en date du 27 juillet 2018, il avait programmé Antonov 2, immatriculé 9S-GFS pour effectuer le « routing » suivants : **Tshikapa-Kamonia-Nsumbula-Diboko et retour Tshikapa.**

Le premier tronçon du vol Tshikapa-Kamonia s'est effectué normalement et, la seconde rotation Kamonia-Nsumbula, il avait décollé parfaitement ayant à son bord 1 membre d'équipage, 1 convoyeur loadmaster, 5 passagers et quelques colis à déposer aux escales suivantes. Après son décollage et à son virage pour prendre la direction de Nsumbula, le pilote entend un groupe d'oiseaux pénétrer l'aéronef au niveau de l'entrée moteur, peu après, les pieds, les paramètres moteur commençaient à diminuer, et finalement plus rien. Il essaie de redémarrer, rien du tout, la seule solution, c'est d'essayer de tenir en planant. N'étant pas en une hauteur





suffisante, la distance de planer était aussi courte. Il ne pouvait plus reprendre la piste, alors il tenta de se diriger dans une vallée localisée entre deux collines. Cette vallée est constituée de marécage et plusieurs trous et mottes de terres créées par des creuseurs artisanaux. A l'approche de la mare, un arbre arrêta la course de l'aéronef et celui-ci tombe dans une crevasse. Inconsciemment, le pilote et un passager qui était assis à ses côtés dans l'habitacle, les deux se retrouvent dans un marécage. Le pilote s'en sort et regarde l'aéronef en train de brûler, il essaie de se rapprocher, mais en vain, la chaleur et lui-même blessé, il s'est trouvé impuissant de porter secours aux passagers à l'intérieur de l'aéronef. Tous les 5 corps étaient presque consumés à bord. L'intervention humaine est arrivée sur le lieu tardivement en essayant d'éteindre le feu avec les moyens rudimentaires (sable, seau d'eau, etc.).

Le pilote et le passager blessés ont été acheminés dans un centre de santé proche où ils ont eu des soins primaires avant d'être acheminés à Kinshasa. Des corps calcinés ont été retirés de la carcasse de l'aéronef et enterrés par les familles intéressées.

NB : pour conclure dans le rapport circonstancié, nous avons constaté deux causes majeures qui sont :

1. Entrée des oiseaux dans le moteur
2. L'arbre qui était un obstacle au sol.

V .ANNEXES

- Ordre de mission
- Titre de voyage
- Photos

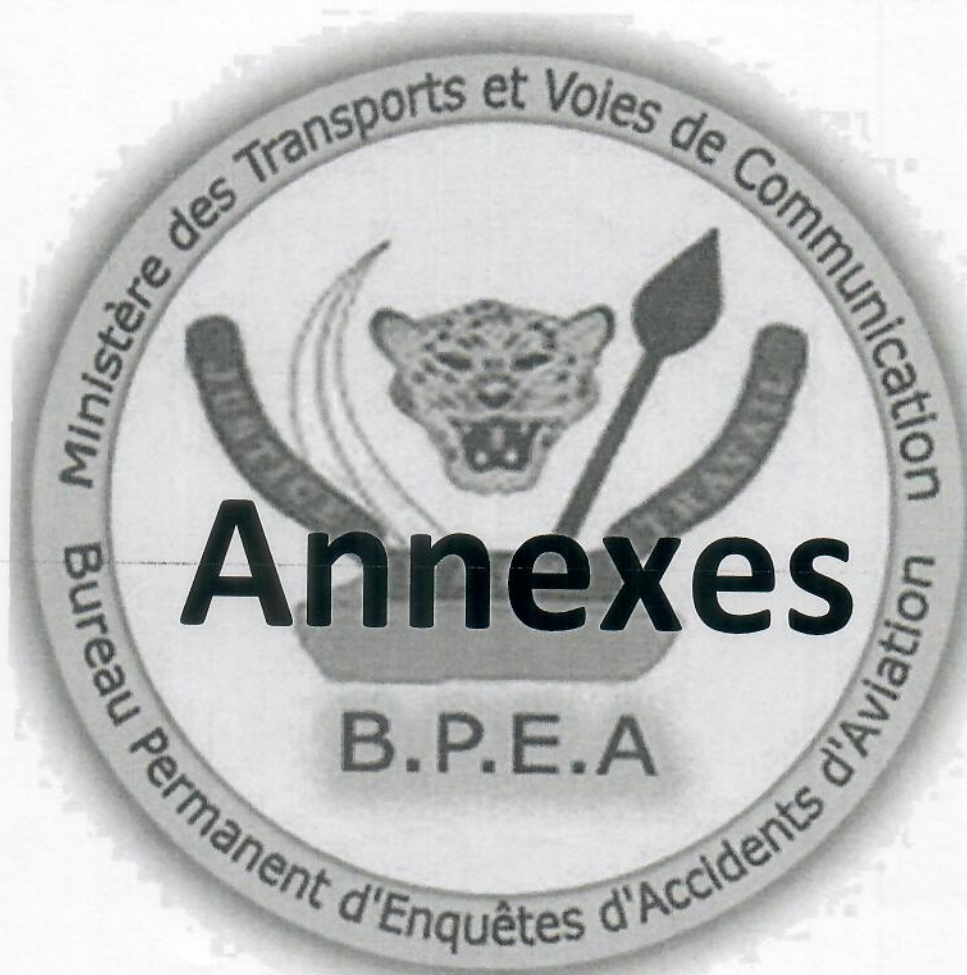
Fait à Kinshasa, le 13/08/2018

Pour la Commission :

Mr. José NGOTO BABENEA : Vice – Président du BPEA, Chef de mission

Mr. Augustin KAHINDO SENGE : Rapporteur du BPEA, Enquêteur Désigné





Annexes

[Handwritten signatures]



Type d'avion concerné : AN-2

[Handwritten signatures]



Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents /Incidents d'Aviation
B.P.E.A





BILLET DE PASSAGER
PASSENGER TICKET



KIMIA AIR SERVICES

TRANSITAIRE AERIEN

AERO - NDOLO / KINSHASA - R.D.C.

1565

Tel: 0997831710
0999798901
Kin: 0817755797
0998173291
0998568563
0998863079

NOM
NAME

JOSE NDOLO

Vol N°



Richard Copans

10 \$

Jose Ndolo



20/10/2007



BILLET DE PASSAGER
PASSENGER TICKET



KIMIA AIR SERVICES

TRANSITAIRE AERIEN

AERO - NDOLO / KINSHASA - R.D.C.

1566

Lsh. 0997811710
0999798991
Kin. 0817755797
0998173291
0998566563
0998803076

NOM
NAME

AUGUSTIN KAYIMBA

Vol N°



HOTEL BON SOLEIL

Av. Likasi N°33
 Ville de Tshikapa
 Contact :
 +(243) 997122232

Tshikapa, le 04/08..

2018

FACTURE N°

Mr, Mme : Kahindo Augustin
 Doit pour logement :
 Du/...../201... au/...../201...
 Chambre occupé N°

CHAMBRE ORDINAIRE & LUXE		APPARTEMENT	
P.U	P.T	P.U	P.T
35 \$	70 \$		
	70 \$		
TOTAL	70 \$	TOTAL	

PAYE
 CASH/MERCI

Fait à Tshikapa, le 04/08/2018.

E-mail : hotelbonsoleil@gmail.com

097512244

Gérant

[Signature]

HOTEL BON SOLEIL

Av. Likasi N°33
 Ville de Tshikapa
 Contact :
 +(243) 997122232

Tshikapa, le 04/08/2018

FACTURE N°

Mr, Mme : Ngoto Babenea
 Doit pour logement :
 Du/...../201... au/...../201...
 Chambre occupé N°

CHAMBRE ORDINAIRE & LUXE		APPARTEMENT	
P.U	P.T	P.U	P.T
35 \$	70 \$		
	70 \$		
TOTAL	70 \$	TOTAL	

PAYE
 CASH/MERCI

Fait à Tshikapa, le 04/08/2018.

E-mail : hotelbonsoleil@gmail.com

097512244

Gérant

[Signature]

HOTEL BON SOLEIL
 Av. Likasi N°33
 Ville de Tshikapa
 Contact :
 +(243) 997122232

FACTURE N°

Mr, Mme : KAHINDO Augustin
 Doit pour logement :
 Du/...../201... au/...../201...
 Chambre occupé N° M. et A.

Tshikapa, le 04/08/2018

CHAMBRE ORDINAIRE & LUXE		APPARTEMENT	
P.U	P.T	P.U	P.T
	200 \$		
	com Avance		
TOTAL		TOTAL	

Fait à Tshikapa, le 04/08/2018.

E-mail : hotelbonsoleil@gmail.com

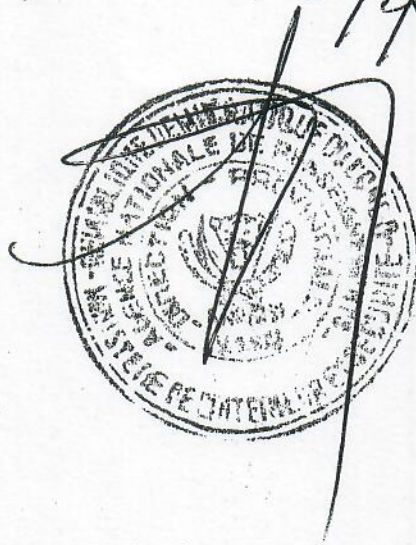
Gérant
[Signature]

Vu de passage
Ce 01 AOUT 2018

REP. DEM. DU CONGO
POSTE AERO NDOLO
SORTIE 01/08/18

Secrétaire Provincial
A M R / KASA

DIRECTEUR
SG
ENT 01.08.2018



Vu Ce 02/18
OP *[Signature]*

PAR COL. MUTIRE SEBASAZA
FRANÇOIS
Comod 2403 Regt a.i

04/08/18



Ministère des Transports et Communications

Le Vice-Premier Ministre

ORDRE DE MISSION COLLECTIF N° 201 /CAB/VPM/MIN/TC/2018

Les personnes dont les prénoms, noms, post-noms et fonctions suivent sont désignées pour effectuer une mission officielle à TSHIKAPA-KAMAKO.

Il s'agit de :

1. Mr. José NGOTO BABENEA : Vice-Président du BPEA, Chef de mission ;
2. Mr. Augustin KAHINDO SENGE : Enquêteur désigné ;
3. Mr. BODARD NTITA : Expert AAC.

OBJET DE LA MISSION : Mener l'enquête technique sur l'accident survenu dans la brousse à 3 km de KAMAKO dans le territoire de TSHIKAPA de l'aéronef de AIR KASAI 9-S immatriculé GFS.

DUREE : 07 (Sept) jours
DATE DEPART : 01 août 2018
DATE RETOUR : 08 août 2018
MODE DE TRANSPORT : Avion
FRAIS DE MISSION : A charge de l'AAC.

N.B. Les autorités tant civiles, militaires, ainsi que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter leur assistance aux porteurs de la présente pour l'accomplissement de leur mission.

Fait à Kinshasa, le 30 JUIL 2018

José MAKILA SUMANDA



[Handwritten signatures]